

Pour protéger votre santé
et celle de votre enfant

Le diabète gestationnel après la grossesse

Saviez-vous que ?

- 50 % des femmes ayant fait un diabète gestationnel développe le diabète de type 2 dans les 20 ans suivant la grossesse.
- Entre 30 % et 40 % des enfants peuvent développer le diabète de type 2 dans leur vie.

Le diabète gestationnel ne disparaît pas automatiquement après l'accouchement.

Il est important de refaire le test d'hyperglycémie provoquée afin de dépister l'apparition d'un diabète de type 2.

Quand faire le test ?

La nouvelle vie familiale peut amener des défis d'adaptation. Ne vous inquiétez pas, car le test de l'hyperglycémie provoquée peut être fait entre 6 semaines et 6 mois après l'accouchement.



Comment prendre rendez-vous ?

Allez sur le site internet de Clic Santé

 <https://portal3.clicsante.ca>

afin de trouver un CLSC ou tout autre endroit près de chez vous qui offre ce service.



CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal

Hôpital Maisonneuve-Rosemont

5415, boul. de l'Assomption
Montréal (Québec) H1T 2M4
514 252-3400

 <https://ciusss-estmtl.gouv.qc.ca>

D'autres publications et ressources d'intérêt sur la santé sont disponibles sur le site Internet du Centre d'information pour l'utilisateur et ses proches (CIUP)

 <https://biblio-hmr.ca/in/fr/ciup>

 ciup.cemtl@ssss.gouv.qc.ca

Tous droits réservés

© CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal, 2025

CP-SFE-199

Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
de l'Est-de-
l'Île-de-Montréal

Québec 

